

A compter du 14 novembre 2017

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

⇒ À la charge de l'acquéreur, pour mandat de vente, honoraires charge acquéreur, calculés sur le prix de vente

⇒ À la charge du vendeur, pour mandat de vente, honoraires charge vendeur, calculés sur le prix de vente

- ☞ 5% sur le prix de vente supérieur à 200 001 €
- ☞ 6% sur le prix de vente entre à 150 001€ et 200 000 €
- ☞ 7% sur le prix de vente compris entre 100 001€ et 150 000€
- ☞ 8% sur le prix de vente compris entre 50 001€ et 100 000€
- ☞ 10% sur le prix de vente compris entre 10 001 € et 50 000€
- ☞ 1000 € forfaitaire sur le prix de vente inférieur ou égal à 10 000 €

⇒ Précision étant ici faite que les prix annoncés sur toute publicité s'entendent HONORAIRES D'AGENCE INCLUS (HAI) – (Vitrines, supports papiers, supports Internet...)

HONORAIRES DE GERANCE

- ☞ Gestion courante : 9.60 % du loyer en principal (hors charges)
- ☞ Service Plus FNAIM : 2.60% du quittancement total

Le taux de gestion sera ramené à 8.40 % du loyer en principal (hors charges) à compter du 2^{ème} mandat (hors stationnement) et s'appliquera aussi, dans ce cas, au mandat initial, à la prise d'effet du nouveau mandat.

HONORAIRES DE LOCATIONS : logements meublés et non meublés (Loi Alur, décret du 01/08/2014)

	Charge bailleur	Charge preneur
visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	7 € / m ² ≤ 30 m ² 6 € / m ² > 30m ² ≤ 70 m ² 5 € / m ² > 70 m ²	7 € / m ² ≤ 30 m ² 6 € / m ² > 30m ² ≤ 70 m ² 5 € / m ² > 70 m ²
état des lieux d'entrée	3 € / m ²	3 € / m ²
Entremise et négociation	Offerts	Non concerné

⇒ Ces honoraires sont plafonnés à un mois de loyer hors charges

HONORAIRES LOCATIONS STATIONNEMENTS ET PROFESSIONNEL

- ☞ 1 mois hors charges, à la charge du preneur
- ☞ 1 mois hors charges, à la charge du bailleur

HONORAIRES LOCATIONS A USAGE COMMERCIAL

- ☞ Sans rédaction de bail :
 - * 1 mois hors charges, à la charge du preneur
- ☞ Avec rédaction de bail :
 - * 1 mois hors charges, à la charge du preneur
 - * 1 mois hors charges, à la charge du bailleur

Agence du Midi - Boulevard de la Libération – 30000 - NIMES

M. Yves VILHET, M. Lucien VILHET et M. Dorian VILHET, cogérants, titulaires des cartes professionnelles n°60T73 et n°185G89, délivrée par la Préfecture du GARD, portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « Gestion Immobilière », garanti(e) par GALIAN sous le n° 4111, pour un montant de 120000 € en transaction et 300 000 € en gestion, titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n° 812 007H ouvert auprès du LCL NIMES.

AUCUN HONORAIRE, AUCUN FRAIS, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, N'EST DU, AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT.